09 | 2013
infolio
#5
Économie et prospective

Bassin de vie de Rouen : effectifs d'étudiants et établissements d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur et la recherche, facteurs reconnus de développement économique et d'attractivité, relèvent généralement des politiques publiques nationales, mais constituent aussi un champ d'action pour les collectivités territoriales. À cet égard, les enjeux sont nombreux pour le bassin de vie de Rouen, qu'il s'agisse de restaurer l'attractivité des formations et des métiers de l'industrie, de faire émerger un secteur tertiaire supérieur et d'étoffer le tissu des emplois dits métropolitains ou, plus largement, d'assurer le renouvellement de la population active ainsi que sa « montée en compétence ». Cette hausse des niveaux de qualification tendant à se généraliser en France, la promotion de l'enseignement supérieur devient même un impératif démographique qui vise à conserver des populations jeunes sur le territoire, en leur donnant les moyens de se former et en attirant les entreprises qui leur offriront des débouchés professionnels.

Dans ce contexte, l'agence d'urbanisme souhaite apporter des éléments de connaissance des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des étudiants présents dans le bassin de vie de Rouen.

Ces éléments seront d'abord analysés à l'échelle du bassin de vie lui-même, qui forme un ensemble cohérent où environ 650 000 habitants réalisent la plupart de leurs déplacements pour le travail, mais aussi pour d'autres pratiques régulières (études, achats, loisirs, etc.). Avec plus de 38 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au cours de l'année 2011-2012, il constitue le premier pôle étudiant de l'ensemble normand. Il s'appuie sur un tissu de près d'une centaine d'établissements, offrant ainsi une grande diversité de formations dont certaines sont parmi les plus reconnues par les classements spécialisés.

En second lieu, ces éléments seront replacés à une double échelle : celle de l'Axe Seine, puis celle du territoire national dans son ensemble, qui feront apparaître le poids du bassin de vie de Rouen et l'influence qu'il exerce, de ce fait, dans les réseaux d'innovation tels que les pôles de compétitivité.

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur par commune en 2011-2012

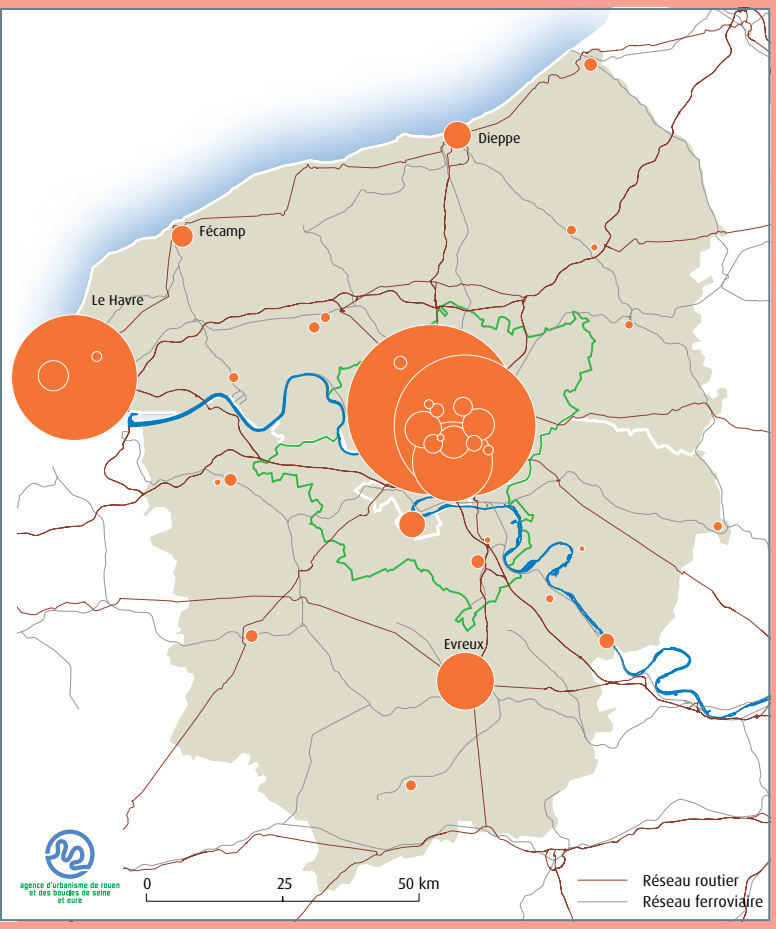

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - AURBSE

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure

Rouen en bonne place dans les classements

Rouen se distingue dans les classements nationaux réalisés par certains mensuels et hebdomadaires, qui comparent les atouts des principaux pôles étudiants en France. Ces classements offrent un aperçu du pouvoir de rayonnement des villes et ont, de ce fait, une influence non négligeable sur leur attractivité.

Le magazine *L'Étudiant* classe ainsi Rouen à la 4e place des « villes où il fait bon étudier »*. Figurant dans la catégorie des « grandes villes », qui comprend les unités urbaines de 250 000 à 400 000 habitants, elle est devancée par Montpellier (1ère), Rennes (2e) et Clermont-Ferrand (3e). Elle bénéficie d'une reconnaissance particulière pour la qualité de son offre culturelle et de transport, qui la place respectivement au 2e et au 1er rang des villes de sa catégorie. Elle se situe par ailleurs en 14e position des villes étudiantes, toutes catégories confondues.

L'Étudiant cite également Rouen dans son « palmarès 2013 des meilleures écoles de commerce ». Rouen Business School y est en effet classée parmi les écoles « incontournables » et sa récente fusion avec Reims Management School, pour former l'école Neoma Business School, est présentée comme susceptible de lui permettre de s'approcher des écoles d'« élite ». Pour l'heure, elle atteint la 11e position sur le plan de l'excellence académique et la 8e pour sa reconnaissance par les entreprises.

De même, le bassin de vie compte plusieurs écoles d'ingénieurs reconnues. C'est en particulier le cas de l'INSA, que le « palmarès 2013 des écoles d'ingénieurs après bac » de *L'Étudiant* place au 4e rang national. C'est aussi le cas de l'ESIGELEC, située en 13e position du classement.

* « Les villes où il fait bon étudier », *L'Étudiant* n°371, septembre 2013

Classement des principales écoles dans la presse

	Rouen Business School (Neoma)	INSA	ESIGELEC
L'Étudiant « Le palmarès 2013 des meilleures écoles de commerce », *L'Étudiant* n°361, novembre 2012. « Le palmarès 2013 des écoles d'ingénieurs après bac », *L'Étudiant* n°362-363, décembre 2012 - janvier 2013.	11e - excellence académique 8e - reconnaissance professionnelle	4e	13e
Le Nouvel Observateur « Le palmarès des grandes écoles », *Le Nouvel Observateur* n°2464, 26 janvier 2012.	16e	-	-
Challenges « Le classement 2012 des écoles de commerce », *Challenges* n°281, 15 décembre 2011.	7e	-	-
Le Point « Écoles de commerce, le palmarès 2013 », *Le Point* n°2109, 14 février 2013.	9e - niveau master 4e - niveau bachelor	-	-
L'Usine Nouvelle « Les 100 meilleures écoles d'ingénieurs », hors série, novembre 2012.	-	34e	31e

Précisions méthodologiques

L'enseignement supérieur comprend l'ensemble des cursus de formation postérieurs au baccalauréat. Il peut être dispensé dans des établissements publics ou privés.

Les établissements recensés ici sont ceux qui assurent une formation initiale diplômante, c'est-à-dire destinée au public inscrit dans le système éducatif et validée par un diplôme. Les établissements spécialisés dans la formation continue, tels que les organismes de formation professionnelle, ne sont en principe pas pris en compte, de même que les établissements proposant des formations certifiantes non diplômantes (validées par un titre professionnel ou par un certificat de qualification professionnelle) ou des formations professionalisantes (validées par d'autres certifications ou qualifications, ou encore par une attestation de stage). Les principaux organismes de recherche ont également été recensés, ainsi que les « très grandes infrastructures de recherche » et les « structures de diffusion de technologies ».

Chacun des sites d'implantation d'un établissement (au sens juridique) est comptabilisé comme un établissement à part entière. De plus, autant d'établissements sont comptabilisés sur un même site que de types d'établissements présents : par exemple, un lycée proposant une section de techniciens supérieurs (STS) et une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) est compté en double. Ces choix méthodologiques permettent d'analyser le maillage territorial de l'offre d'enseignement supérieur, et non le nombre d'entités juridiques correspondant à des établissements, ni le nombre de formations proposées sur chaque site, ni le nombre de places ouvertes.

Cet état des lieux représente l'offre d'enseignement supérieur au 1er janvier 2013. Il ne saurait être exhaustif.

À l'échelle du bassin de vie de Rouen

Près d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur peuvent être recensés dans le bassin de vie de Rouen, qui dispose ainsi d'une offre de formation complète, comprenant notamment :

• 13 établissements universitaires, dont 7 UFR et 3 IUT de l'université de Rouen ;

• 6 établissements spécialisés dans le domaine médical (en particulier le CHU de Rouen, mais aussi les 4 centres de recherche de l'Inserm), ainsi que 4 écoles paramédicales ou sociales ;

• 4 grandes écoles d'ingénieurs, dont 2 généralistes (l'INSA et le CESI) et 2 plus spécialisées (l'ESIGELEC en génie électrique et l'ESITPA en agronomie/agro-alimentaire), auxquelles s'ajoute l'ELISA, école privée proposant des formations en sciences aérospatiales ;

• 1 grande école de commerce et de management, Neoma, issue de la fusion de Rouen Business School et de Reims Management School, qui figure parmi les plus reconnues en France (2 autres établissements de formation en commerce et en management sont également présents sur le territoire) ;

• 3 écoles artistiques ou culturelles (l'École supérieure d'Art et de Design et le Conservatoire à rayonnement régional, à Rouen, ainsi que le Centre de formation des enseignants de la Danse et de la Musique, à Saint-Étienne-du-Rouvray) ;

• 1 école d'architecture, l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie ;

• 7 établissements disposant d'une classe préparatoire aux grandes écoles (scientifique dans 3 cas, économique dans 3 cas, littéraire dans 1 cas) ;

• 36 établissements proposant une section de techniciens supérieurs.

Établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le bassin de vie de Rouen

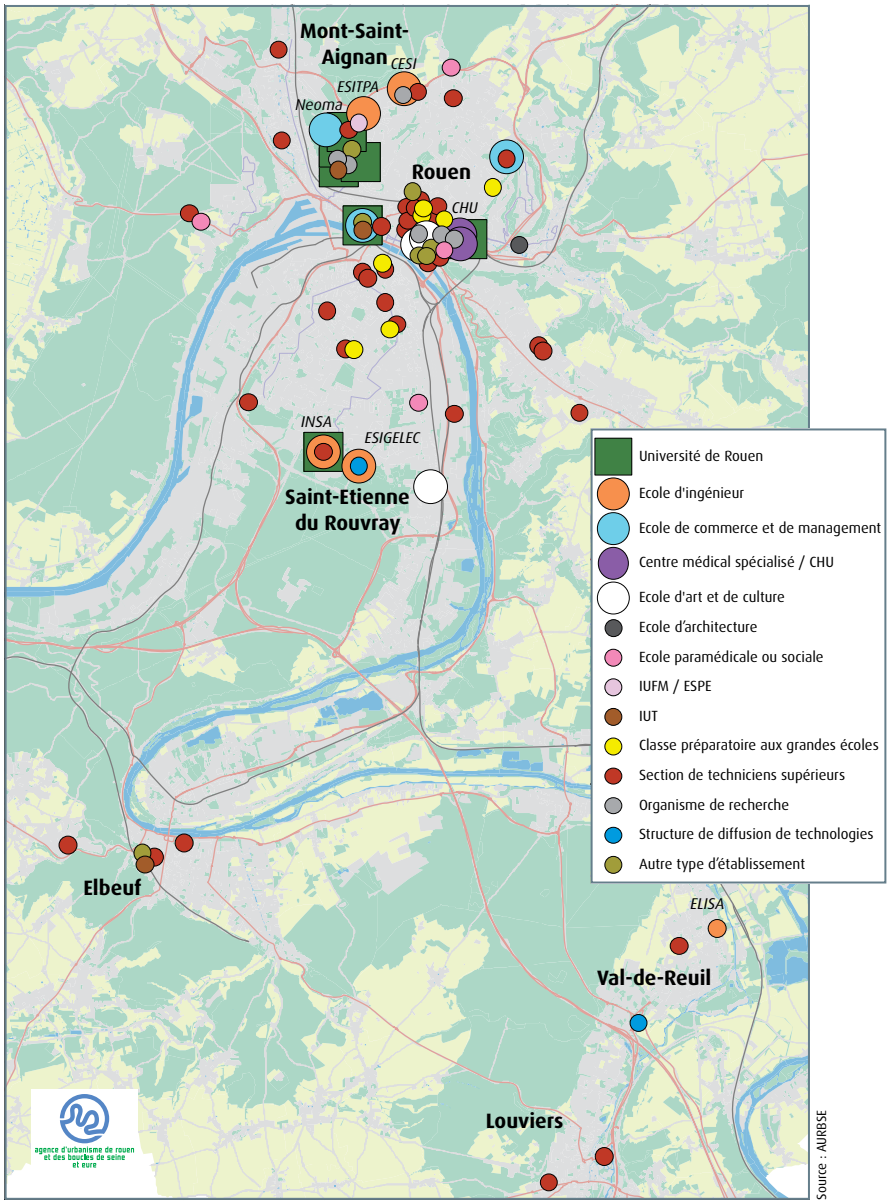

Source : AURBSE

Les 38 546 étudiants du bassin de vie sont en majorité inscrits à l'université (56 %), puis se répartissent de la façon suivante :

• 11 % en écoles de commerce, gestion et comptabilité ;

• 9,5 % en écoles d'ingénieurs ;

• 8 % en sections de techniciens supérieurs (STS) ou en formations assimilées ;

• 6 % en écoles paramédicales et sociales ;

• 4 % en instituts universitaires de technologie (IUT) ;

• 5,5 % dans les autres types d'établissements présents sur le territoire : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), écoles d'art et de culture, écoles diverses.

En termes de localisation, les effectifs d'étudiants sont polarisés sur les sites de Mont-Saint-Aignan (18 271 étudiants, dont 13 126 inscrits à l'université ou en IUT), de Rouen (12 672) et du Technopôle de Saint-Étienne-du-Rouvray (4 022), qui accueille une partie de l'UFR de Sciences et Techniques de l'université et plusieurs écoles d'ingénieurs.

À l'échelle régionale et de l'Axe Seine

La Haute-Normandie et la Basse-Normandie disposent d'un très fort potentiel en matière d'enseignement supérieur, avec près de 350 établissements présents sur leur territoire. Cette offre est étoffée non seulement par sa diversité, mais aussi par l'excellence d'un certain nombre de formations :

- 3 universités (Rouen, Caen et Le Havre), qui réunissent 49 établissements : sièges des UFR, antennes universitaires, IUT et IUFM/ESPE ;
- 9 écoles d'ingénieurs, rassemblant 14 centres de formation, auxquelles s'ajoutent 5 établissements analogues, soit une offre globale d'une dizaine d'établissements généralistes et d'autres plus spécialisés (génie électrique, aérospatiale, nucléaire, plasturgie, BTP, logistique, agronomie/agro-alimentaire) ;
- 2 grandes écoles de commerce et de management (Neoma et l'École de Management de Normandie), implantées sur 4 sites, et complétées par 5 autres établissements de formation en commerce et management ;
- 2 antennes d'un institut d'études politiques (Sciences Po Paris au Havre et Sciences Po Rennes à Caen) ;
- 7 établissements artistiques ou culturels (l'École supérieure d'Art et de Design à Rouen et au Havre, l'École supérieure des Arts et Médias à Caen et à Cherbourg, les Conservatoires à rayonnement régional de Rouen et de Caen, ainsi que le Centre de formation des enseignants de la Danse et de la Musique à Saint-Étienne-du-Rouvray) ;
- 11 établissements spécialisés dans le domaine médical (dont les CHU de Rouen et de Caen, ainsi que les 7 antennes de l'Inserm) ;
- 16 autres organismes de recherche, dont ceux du CNRS, de l'INRA, de l'Ifremer et du BRGM ;
- 2 très grandes infrastructures de recherche, implantées à Caen (le GANIL et CYCERON) ;
- 151 établissements disposant d'une section de technicien supérieur, dont 118 lycées.

Les 3 régions de l'Axe Seine comptent plus de 700 000 étudiants, ce qui représente 30 % des étudiants de France. Si l'Île-de-France reste la figure de proue de cet ensemble, avec à elle seule plus de 26 % des effectifs nationaux, les deux régions normandes émergent dans son sillage. La Haute-Normandie rassemble ainsi 53 240 étudiants (13e région de France avec 2,3 % des effectifs) et la Basse-Normandie 36 255 étudiants (19e région de France avec 1,5 % des effectifs).

Au regard du nombre d'étudiants, la Communauté de l'agglomération

Établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Haute-Normandie et Basse-Normandie

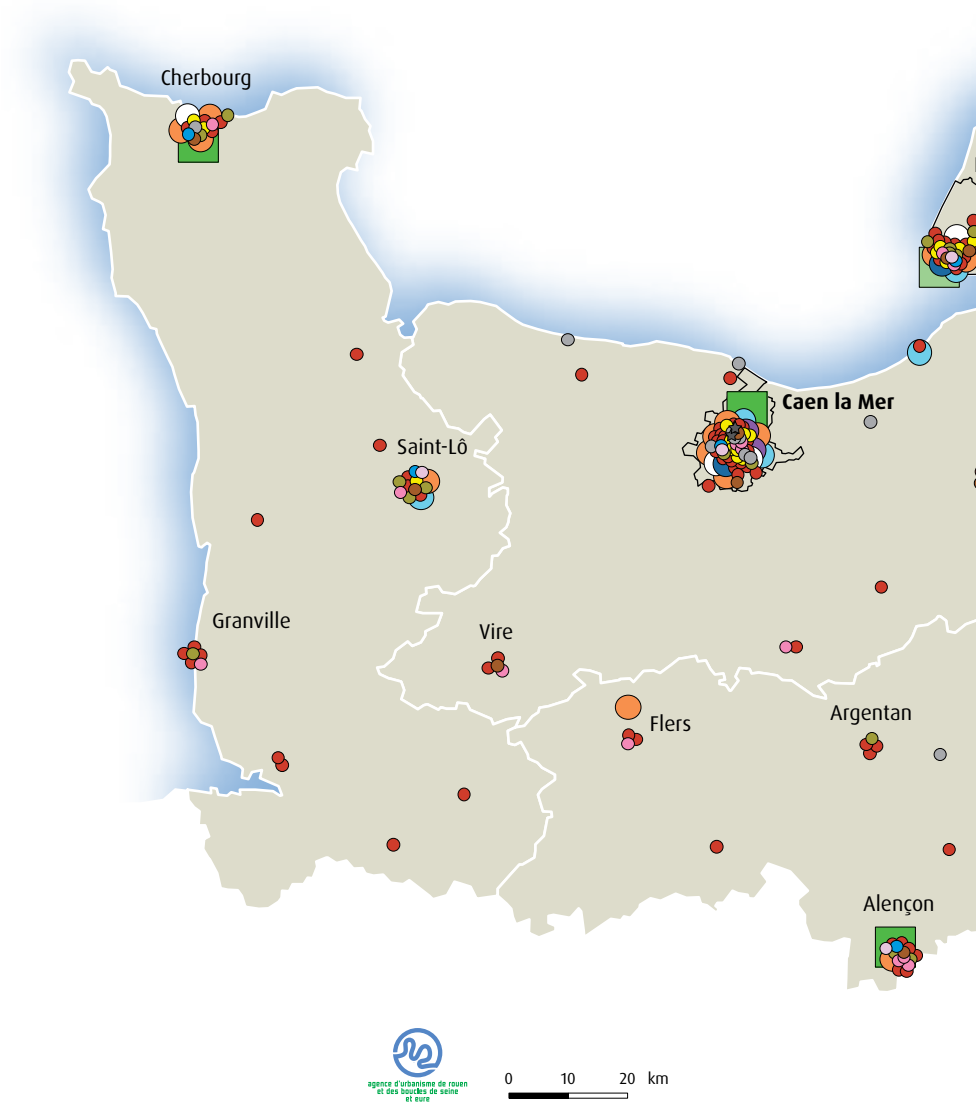

Rouen-Elbeuf-Austreberthe (38 396 étudiants) constitue le premier pôle non francilien de l'Axe Seine. Viennent ensuite la Communauté d'agglomération de Caen-la-Mer (27 972 étudiants) et la Communauté de l'agglomération havraise (10 612 étudiants).

Répartition des effectifs d'étudiants inscrits à l'université par cycle en 2009-2010

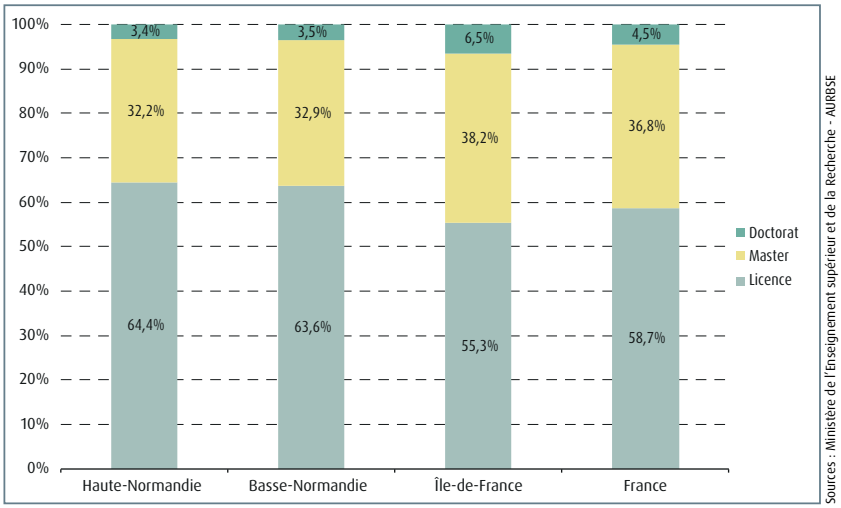

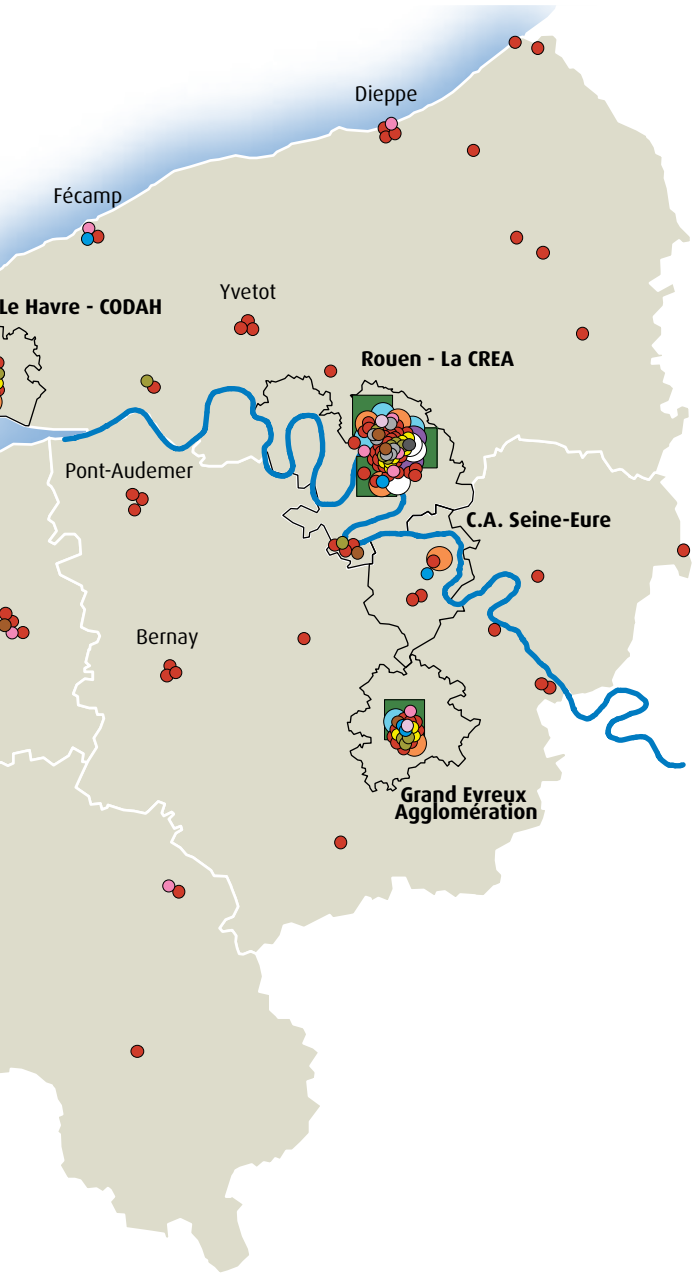

Types d'établissements

- Université de Rouen
- Université de Caen Basse-Normandie
- Université du Havre
- École d'ingénieur
- École de commerce et de management
- Institut d'études politiques (IEP) - antenne
- Centre médical spécialisé / CHU
- École d'art et de culture
- École d'architecture
- École paramédicale ou sociale
- Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) / ESPE
- Institut universitaire de technologie (IUT)
- Section de techniciens supérieurs (STS)
- Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)
- Organisme de recherche
- Très grande infrastructure de recherche
- Structure de diffusion de technologies
- Autre type d'établissement

NB : par souci de lisibilité, la présence de plusieurs établissements universitaires dans une même commune est indiquée par un symbole unique.

Source : AURBSE

À l'échelle nationale

En volume, l'aire urbaine de Rouen constitue le 15e pôle étudiant de France. Elle devance nettement les autres aires urbaines du Bassin parisien.

Toutefois, la part des étudiants dans l'ensemble de la population situe Rouen dans la catégorie des aires urbaines à l'identité étudiante peu marquée. Elle s'apparente ainsi à des aires urbaines comme Nantes ou Tours. De ce point de vue, Caen possède une plus forte image de ville étudiante, malgré des effectifs moins nombreux.

Les pôles de compétitivité

Initiée par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004, la politique des pôles de compétitivité est une politique de soutien au développement des principales filières économiques et des territoires. Elle vise à structurer des « écosystèmes » d'innovation et de croissance, en rapprochant des entreprises et des centres de formation ou de recherche d'un même secteur d'activité et d'un même territoire, autour de projets collaboratifs d'innovation. Les pôles ainsi constitués bénéficient d'une structure d'animation dédiée et de financements pour les projets labellisés.

Cette politique s'est jusqu'à présent déroulée en 2 phases (2004-2008 et 2009-2012), qui ont vu la création de 71 pôles et le soutien de 5 750 projets. Une nouvelle phase s'ouvre pour la période 2013-2018 : elle aura pour objectifs d'améliorer les débouchés économiques des pôles et de favoriser la montée en puissance des PME (renforcement des relations avec les grands groupes, amélioration de l'accès au financement, accompagnement à l'export...).

Une telle stratégie s'appuiera notamment sur les dispositifs mis en place par les Régions, comme le fonds interrégional GO Capital Amorçage, Normandie Capital Investissement, ou l'Institut de formation à l'innovation et à l'export InnovENT-E en Haute-Normandie. Elle sera également menée en lien avec l'action de la Banque Publique d'Investissement (BPI), chargée d'apporter un soutien en prêts ou en fonds propres aux entreprises, et dont les organes de gouvernance (conseil d'administration, conseil national d'orientation, comités régionaux d'orientation) devront assurer la représentation des Régions et des pôles de compétitivité.

Au total, les deux régions normandes comptent 7 pôles de compétitivité sur leur territoire. Rassemblant plus de 1 300 établissements membres en 2013, ces pôles ont contribué au montage de plus de 800 projets d'innovation entre 2004 et 2011, ainsi qu'à la création de 70 entreprises entre 2007 et 2009.

Aires urbaines d'au moins 20 000 étudiants en 2011-2012

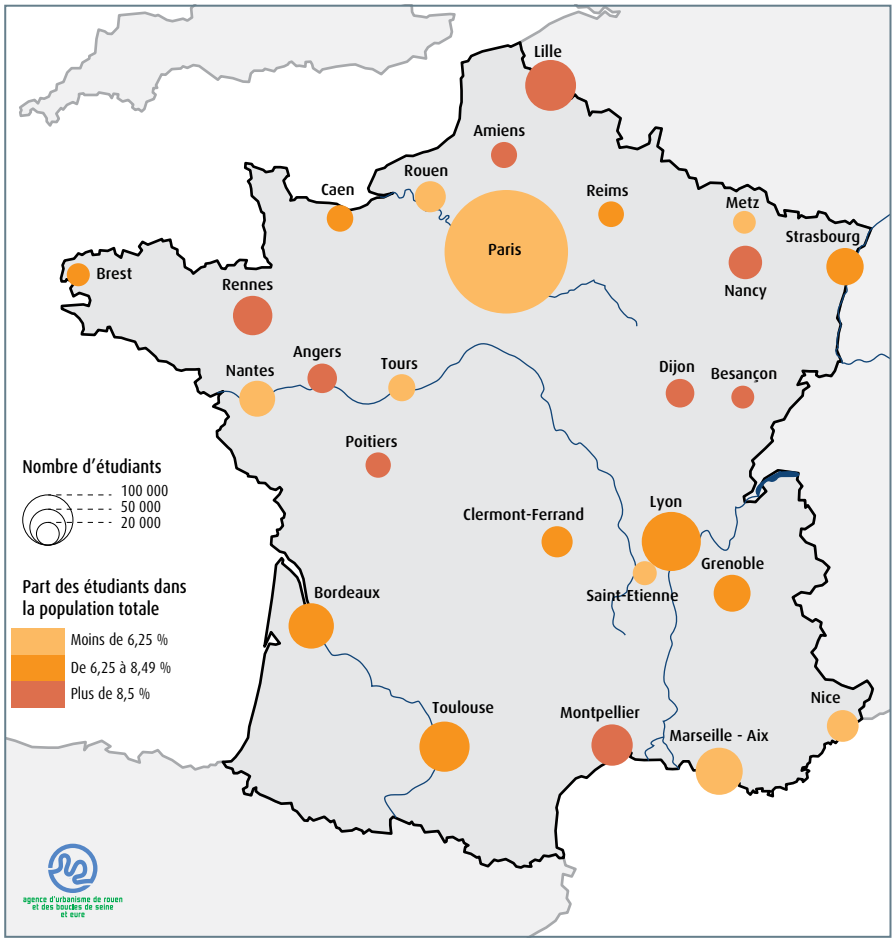

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - INSEE - AURBSE

Le pôle de compétitivité Mov'eo

Le pôle Mov'eo, dédié à l'automobile et aux transports publics, illustre la pertinence des pôles de compétitivité pour faire évoluer des filières vers l'innovation et la haute valeur ajoutée. Pôle à vocation mondiale, jugé très performant lors de l'évaluation de la deuxième phase de la politique des pôles menée en 2012, il réunit plus de 340 entreprises (dont la moitié sont des PME) et a permis de mettre en œuvre plus de 300 projets depuis sa création, qui ont mobilisé 1,3 milliard d'euros de financements.

Ces projets portent sur une grande variété de thématiques :
- solutions de mobilité intelligente ;
- sécurité des usagers de la route ;
- démonstrateurs et véhicules décarbonnés ;
- empreinte environnementale des véhicules ;
- systèmes de stockage de l'énergie ;
- systèmes mécatroniques pour l'électrification du véhicule ;
- chaînes de traction thermiques.

Mov'eo couvre également un vaste territoire : présent dans les deux régions normandes ainsi qu'en Île-de-France, il démontre la réalité de l'Axe Seine dans la filière des transports et les potentialités d'une coopération à cette échelle. Son siège est implanté dans le bassin de vie de Rouen.

Relations entre entreprises et centres de recherche au sein du pôle de compétitivité Mov'eo

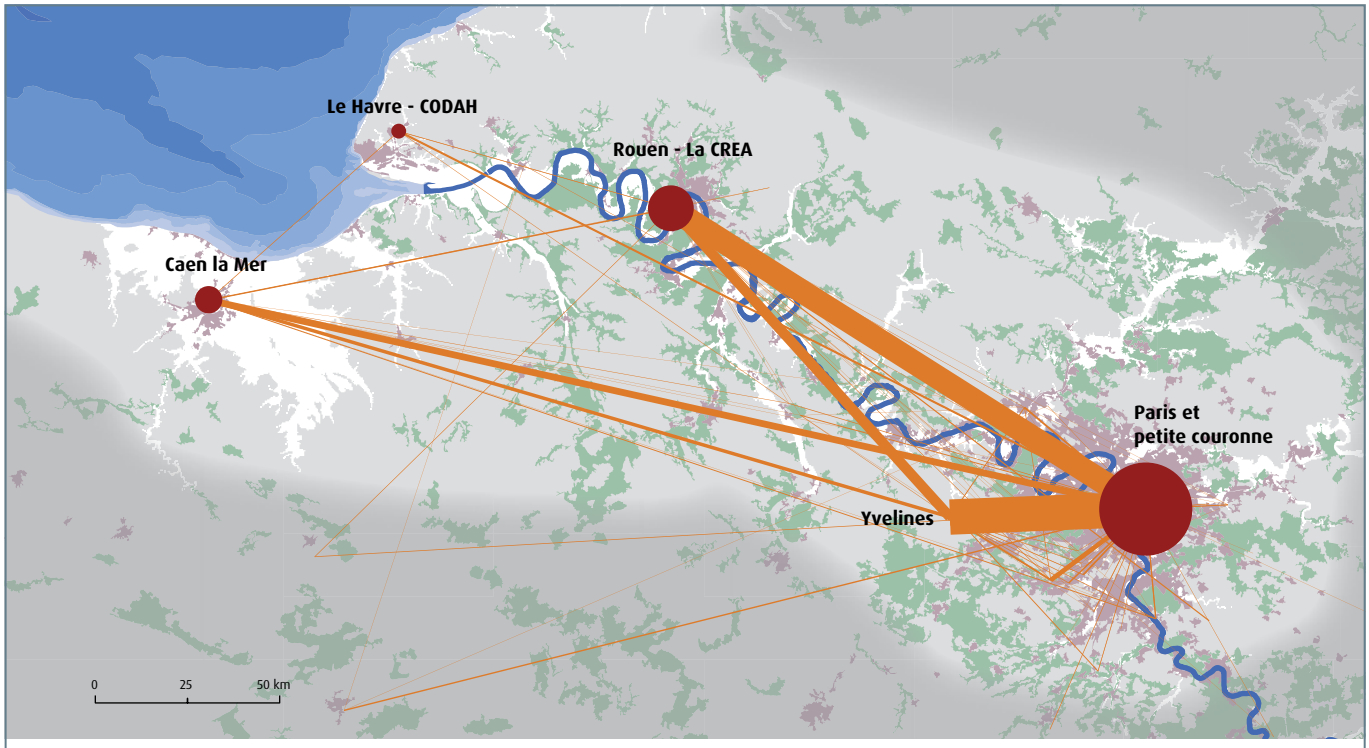

Nombre de relations internes à l'Axe Seine

151
101
1

Nombre total de relations dans le cadre des projets

1 059
256
91

Projet : projet de R&D labellisé par le pôle et mené par un ensemble d'organisations partenaires (entreprises, centres de recherche...) éventuellement membres du pôle. (source : site Internet de Mov'eo)

Relation : relation entre une entreprise et un centre de recherche partenaires dans le cadre d'un projet.

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure

Sources : Mov'eo - AURBSE

Bassin de vie de Rouen

647 594 habitants
278 670 emplois
35 604 établissements économiques
87 établissements d'enseignement supérieur
38 546 étudiants de l'enseignement supérieur

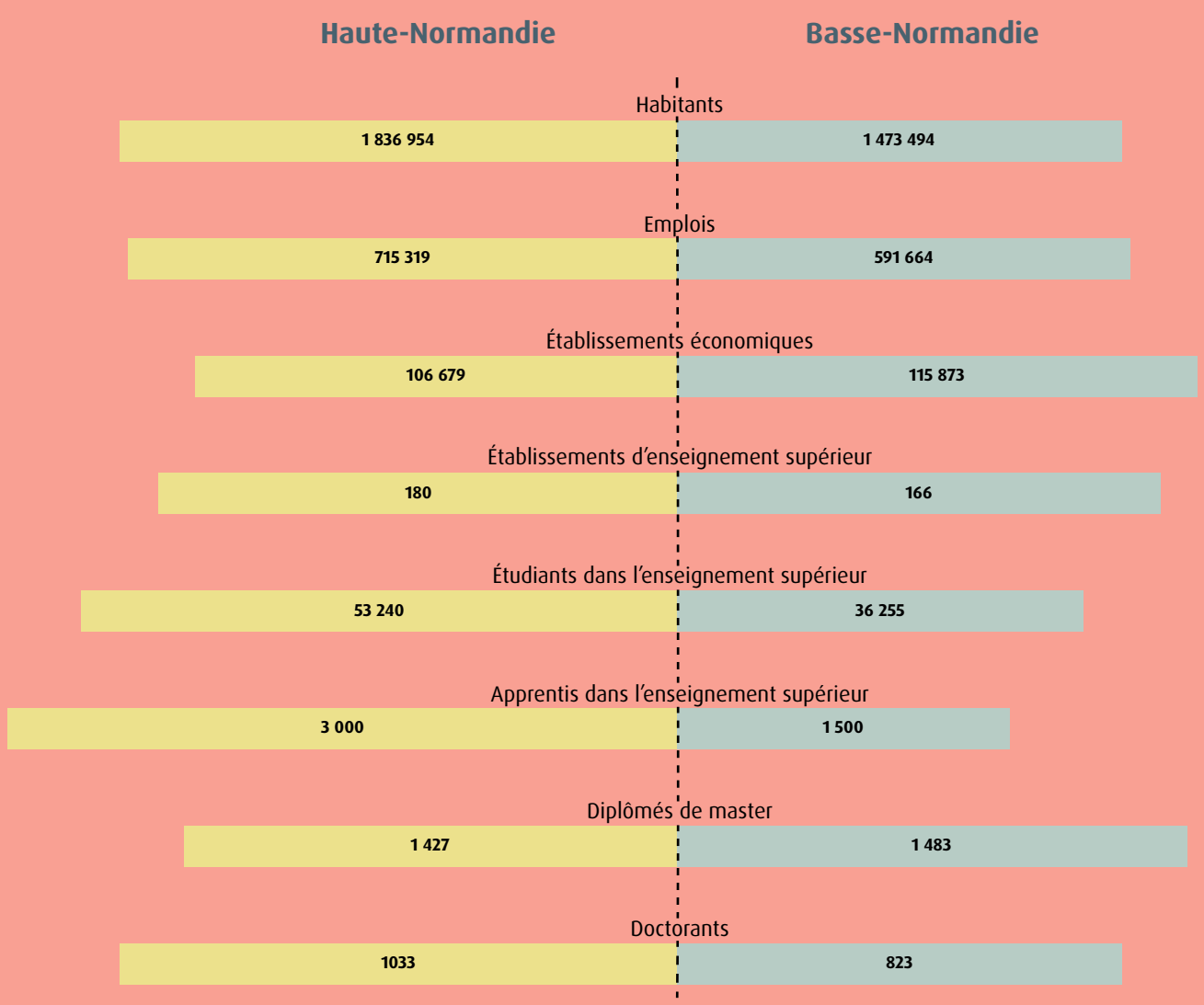

Sources : INSEE : recensements (population et emplois), SIRENE (établissements économiques) ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : atlas régionaux (effectifs d'étudiants), diagnostics STRATER (apprentis, diplômes de master, doctorants, demandes de brevet européen) ; AURBSE (établissements d'enseignement supérieur)

Références :
- Infolio #4 « Attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen : qui arrive, qui part ? », Aurbse, juin 2013
- Axe Seine. Une vision partagée - Coopération des agences d'urbanisme Apur, Aucame, Audas, Aurbse, Aurh, IAU-IDF, 2012

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, boulevard de l'Europe - CS 30220
76004 Rouen Cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org

ETU61